

1.19 Niveau de vie et pauvreté par catégorie de commune

En 2018, parmi la population de la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion, la moitié a un niveau de vie annuel supérieur à 21 650 euros et 15,1 % est pauvre ► **figure 1**. Les disparités de niveau de vie et de pauvreté varient selon l'éloignement par rapport au centre de l'**aire d'attraction** et selon la taille de cette aire.

Les **niveaux de vie médians** sont plus faibles dans les pôles que dans les couronnes et, au sein des pôles des aires urbaines de moins de 700 000 habitants, plus bas dans les communes-centres que dans les autres communes. Pour chacune de ces catégories d'espace, ils sont plus élevés dans les plus grandes aires d'attraction. Les niveaux de vie médians sont les plus élevés dans les aires d'attraction de 700 000 habitants ou plus (qui regroupent 40 % de la population) et, en particulier, dans leurs couronnes (23 920 euros).

Les inégalités de niveau de vie augmentent avec la taille de l'aire. Elles sont les plus fortes dans les pôles, en particulier dans les communes-centres : le 1^{er} **décile** de niveau de vie y est le plus bas de toutes les catégories de communes. Ainsi, 18,9 % des personnes vivant dans un pôle sont pauvres. Quelle que soit la taille de l'aire, le **taux de pauvreté** est bien plus élevé dans le pôle que dans la couronne (quasiment deux fois plus, sauf dans les aires de moins de 50 000 habitants, où l'écart est moins prononcé). La pauvreté y est particulièrement élevée dans les communes-centres, où un habitant sur cinq est pauvre. L'**intensité de la pauvreté** y est également plus forte que dans les autres

territoires. La pauvreté est moins présente dans les couronnes des pôles : 10,6 % des habitants y sont pauvres, et même 9,4 % des habitants des aires de 700 000 habitants ou plus. Les aires de moins de 50 000 habitants ressemblent globalement aux communes hors aires d'attraction des villes : la population des pôles y est moins défavorisée que dans les plus grands pôles en matière de pauvreté et les différences avec les habitants des couronnes environnantes y sont moindres.

Les niveaux de vie médians varient sensiblement d'une aire d'attraction à l'autre selon leur localisation. Les plus élevés sont ceux des aires qui bordent la Suisse, où travaillent de nombreux frontaliers (30 570 euros par an à Morteau et 30 530 euros dans la partie française de l'aire de Genève - Annemasse) ► **figure 2**. À l'inverse, les plus faibles, inférieurs à 17 000 euros, sont dans les départements d'outre-mer et trois aires de la région Hauts-de-France (Bohain-en-Vermandois, Bruay-la-Buissière, Fourmies). Ces disparités de niveaux de vie se traduisent par des différences notables de pauvreté. Le taux de pauvreté est ainsi inférieur à 6 % pour les aires de Morteau et Maîche dans le Doubs et Cugand en Vendée, mais dépasse 30 % pour l'aire de Bohain-en-Vermandois, deux des trois aires de la Martinique et toutes celles de La Réunion.

Hors aires d'attraction des villes, le niveau de vie médian, le **rapport interdécile**, le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont plus faibles qu'au niveau national. Cependant, la pauvreté (14,7 %) et l'intensité de la pauvreté y sont plus marquées que dans les couronnes. ●

► Définitions

Le **taux de pauvreté** est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain.

Aire d'attraction des villes (pôle, couronne), **niveau de vie, médiane, décile, rapport interdécile, intensité de la pauvreté** : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie en 2018, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), Bases de données, *insee.fr*, janvier 2021.
- Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2018, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), *Insee Résultats*, janvier 2021.
- « Un niveau de vie et des disparités de revenus plus élevés en Île-de-France et dans les communes denses », *Insee Focus* n° 196, juin 2020.

► 1. Niveau de vie et pauvreté en 2018 selon la catégorie de commune et la taille des aires d'attraction des villes

	Niveau de vie annuel (en euros)			Indicateurs d'inégalités et de pauvreté			
	1 ^{er} décile (D1)	Médiane	9 ^e décile (D9)	Rapport interdécile (D9/D1)	Taux de pauvreté (en %)	Répartition de la population pauvre (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
Aires de 700 000 habitants ou plus (dont Paris)							
Pôles	10 580	22 580	46 570	4,4	17,6	30,4	22,3
<i>dont : communes-centres</i>	10 120	22 930	52 620	5,2	19,2	10,4	23,5
<i>autres communes en pôle</i>	10 810	22 460	44 100	4,1	16,9	20,0	21,6
Couronnes	13 300	23 920	41 610	3,1	9,4	8,6	19,0
Aires de 200 000 à 700 000 habitants							
Pôles	10 140	20 030	37 600	3,7	20,8	14,3	21,2
<i>dont : communes-centres</i>	9 780	19 460	37 330	3,8	22,9	10,2	21,8
<i>autres communes en pôle</i>	10 980	20 990	38 060	3,5	16,9	4,1	20,0
Couronnes	12 590	22 370	37 800	3,0	11,2	9,4	18,8
Aires de 50 000 à 200 000 habitants							
Pôles	10 090	19 230	35 040	3,5	22,0	10,6	20,4
<i>dont : communes-centres</i>	10 020	19 150	35 180	3,5	22,4	9,1	20,6
<i>autres communes en pôle</i>	10 550	19 620	34 300	3,3	19,6	1,5	19,5
Couronnes	12 770	21 700	35 400	2,8	10,8	8,0	17,8
Aires de moins de 50 000 habitants							
Pôles	10 890	19 780	33 990	3,1	17,9	7,6	19,2
<i>dont : communes-centres</i>	10 780	19 620	33 760	3,1	18,5	6,8	19,3
<i>autres communes en pôle</i>	11 800	20 790	35 540	3,0	14,0	0,8	18,5
Couronnes	12 360	21 010	34 220	2,8	12,1	4,7	18,3
Pôles	10 430	21 000	41 570	4,0	18,9	62,9	21,3
<i>dont : communes-centres</i>	10 130	20 220	40 650	4,0	20,7	36,5	21,5
<i>autres communes en pôle</i>	10 850	21 940	42 460	3,9	16,9	26,4	21,1
Couronnes	12 810	22 430	38 030	3,0	10,6	30,7	18,5
Communes hors attraction des villes	11 590	20 410	34 080	2,9	14,7	6,4	19,2
Ensemble	11 380	21 650	39 430	3,5	15,1	100,0	20,3

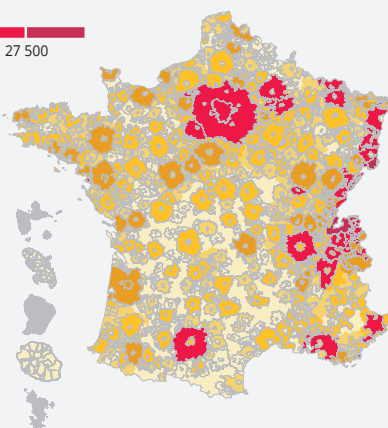
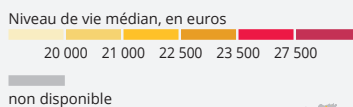
Note : le seuil de pauvreté est calculé à partir du niveau de vie médian métropolitain.

Lecture : dans les aires d'attraction de 700 000 habitants ou plus, la moitié de la population vivant dans un pôle a un niveau de vie annuel supérieur à 22 580 euros (médiane).

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion ; ménages fiscaux ordinaires dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2018.

► 2. Niveau de vie annuel médian par catégorie de commune en 2018



Note : sur les territoires hors attraction des villes, la médiane de niveau de vie est la médiane départementale des communes hors attraction.

Lecture : dans le pôle de Toulouse, la moitié de la population a un niveau de vie annuel supérieur à 22 490 euros (médiane).

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion ; ménages fiscaux ordinaires dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2018.